

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1178 accordant une permission de quinze jours à Youssouf Hanif, commis contractuel..

n° 1178

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 octobre 1947

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1947

Date du numéro
31 octobre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalie et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu Les contrat en date du 15 juillet 1946 engageant Youssouf Hanif en qualité de commis administratif au service des finances

Vu la demande de permission du 13 octobre 1947 de l'intéressé

Vu l'avis favorable du chef du service du personnel, des finances et de la comptabilité,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1. — Une permission de quinze jours à solde entière, pour en jouir à Djibouti, est accordée à Youssouf Hanif, commis contractuel du service des finances. Art. 2, — La présente décision, qui aura effet pour compter du 17 novembre 1947, sera publiée et communiquée partout où besoin sera,

le gouverneur **p.h.siriex**